

Institut de recherche sur les pratiques éducatives (IRPÉ)
Axe 3 – Professionnalisation

Programme d'axe 2010-2011
Préparé par Yves Couturier

Au cours de l'année de lancement 2009-2010, une série de quatre séminaires a été organisée par l'IRPÉ afin de permettre aux membres de s'approprier le projet d'Institut et de mieux circonscrire les thématiques des axes. À l'issue de cette première année, nous vous proposons de faire un pas de plus dans une activité d'interconnaissance pour l'année 2010-2011, en vous investissant dans la préparation, la tenue et l'organisation des suites d'une journée d'étude à partir des travaux se réalisant dans ou au tour de notre axe. Cette journée d'étude devrait permettre d'approfondir les dimensions problématique, épistémologique, théorique ou méthodologique de la thématique de notre axe.

À qui s'adresse cet appel?

Prioritairement aux membres de l'axe 3, mais aussi à tous les membres de l'IRPE. Sous réserve de places disponibles, des textes provenant de collègues ou d'étudiants non-membre de l'IRPE pourraient être acceptés.

Thématique de l'axe 3

La thématique de l'axe 3 porte sur les diverses composantes de la professionnalisation dans les métiers de l'humain, pensons à la formation initiale ou continue, aux institutions dans lesquelles ces professions œuvrent, aux activités et pratiques par lesquelles elles s'incarnent, et aux rôles que jouent leurs divers destinataires dans la constitution même de l'acte professionnel.

Pourquoi une journée d'étude?

L'IRPÉ se veut un lieu de rencontre interfacultaire et interdisciplinaire. Dans ce cadre, notre axe aborde plus spécifiquement les pratiques éducatives dans une diversité de milieux, d'approches, de populations et de modalités d'intervention. Au fil des discussions en séminaire de la première année, il est apparu important d'articuler le travail collectif de la deuxième année autour d'une mise en commun de nos réflexions respectives qui soit suffisamment flexible pour permettre une participation large des membres à l'élaboration de travaux communs à venir. Considérant l'hétérogénéité de nos expertises respectives, cette mise en commun doit toutefois être structurée de manière à éviter que la diversité des objets et des perspectives ne demeurent sur des voies parallèles sans entrer dans un réel dialogue. Après une première année qui aura permis de mieux cibler la thématique, il est apparu qu'une journée d'étude permettrait de prolonger ce travail.

La thématique spécifique de cette journée d'étude : La rencontre des formes instituées et émergentes de professionnalité

Les groupes professionnels constituent sans conteste l'une de formes concrètes que prend l'institution sociale. Ils ont dans nombre de cas une longue histoire et sont soutenus, dans

le maintien ou le contrôle de leurs frontières, par des dispositifs normatifs et symboliques forts, pensons aux ordres professionnels pour certains de ces groupes, et aux formations initiales et continues pour tous. La force d'inertie de cette histoire est renforcée par le fait que ces groupes œuvrent, pour la très grande majorité d'entre eux, dans des univers institutionnalisés, pensons à l'école, aux services de santé ou sociaux, etc. Or, ces groupes professionnels sont l'objet d'appels à leur ouverture, et leurs institutions d'attache sont aussi sujettes de ces mêmes appels. Cette condition, qui n'est pas nouvelle, mais qui connaît sans aucun doute un accroissement de son importance, permet l'émergence de nouvelles formes de professionnalité, notamment à la faveur d'espace transactionnels nouveaux. Les textes devront porter sur la rencontre, comme espace ou comme activité, entre des acteurs professionnels ou périprofessionnels, selon toutes les configurations possibles (interprofessionalité, partenariat, collaboration, co-action, etc.).

Projet de texte

Le projet de texte doit comprendre un titre provisoire, le nom du ou des auteurs ainsi que leur(s) affiliation(s) et un résumé de 250 à 500 mots permettant de bien situer la contribution proposée au regard de la thématique de la journée d'étude. La soumission d'un projet de texte constitue un engagement ferme à soumettre un texte de discussion au plus tard à la date limite fixée au calendrier d'organisation de la journée d'étude.

Rencontre d'axe pour l'organisation de la journée d'étude

Aux fins de cette rencontre, les membres de l'axe seront les personnes ayant soumis un projet de texte en vue de la journée d'étude. Les personnes présentes à cette rencontre préparatoire auront reçu à l'avance les projets de textes. Le rôle de cette rencontre est de définir les paramètres visant à organiser la journée d'étude (date exacte de son déroulement, séquence des textes, horaire, etc.) et de réagir aux propositions soumises pour définir un premier cadre commun de discussion en vue de la journée d'étude.

Texte de discussion

Le texte de discussion est produit sur la base du projet soumis et accepté lors de la rencontre d'organisation. Il s'agit d'un texte original, non publié et non soumis par ailleurs. Les textes de discussion retenus feront ensuite l'objet d'un travail de rédaction pour une publication future. Leur forme est pour l'instant ouverte, ce qui permettra une pluralité de stratégies narratives.

Publication

Les textes seront retravaillés par les auteurs à la suite des échanges de la journée d'étude pour être soumis en vue de la préparation, aussi rapidement que possible après l'événement, d'un ouvrage collectif (numéro spécial de revue scientifique ou ouvrage collectif chez un éditeur universitaire) par les responsables de l'axe. Les modalités exactes de la publication seront établies à la suite de la journée d'étude.

Calendrier des travaux

Septembre 2010 Diffusion de l'**appel à contribution** à tous les membres de l'IRPÉ

Fin octobre 2010 Date limite de **dépôt des projets de textes de discussion**

Mi novembre 2010 **Rencontre d'axe** pour l'organisation de la journée d'étude

Fin février 2011 Date limite pour l'acheminement des textes de discussion

Semaine du 15 mars 2011 Journée ou journées d'étude
Juin 2011 Dépôt des versions révisées des textes pour arbitrage

Des questions?

Toute question peut être acheminée à Yves Couturier (Yves.Couturier@USherbrooke.ca), responsable de l'axe 3.

Les questions d'ordre plus général concernant l'IRPÉ pourront être adressées à Philippe Maubant (Philippe.Maubant@USherbrooke.ca), directeur de l'Institut.